

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13286**

### Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Réseaux et télécommunications

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La Licence professionnelle « Réseaux et Télécommunications » se propose de répondre à une demande forte du monde économique et qui concerne la gestion des réseaux et systèmes de télécoms dont le déploiement devient nécessaire que ça soit par les industriels ou par les particuliers. En effet, l'explosion des technologies dans le domaine du génie informatique, d'interconnexions de réseaux, des systèmes de télécommunications et la sécurisation des équipements, révolutionnent la façon dont les entreprises conduisent leurs activités. Celles-ci créent une demande très forte en spécialistes aptes à concevoir, intégrer, installer, exploiter et sécuriser les systèmes qui les utilisent.

Un diplômé de cette licence est un professionnel des Réseaux et Télécoms :

Travaillant sous la direction d'un ingénieur réseau ou d'un chef de projet, ce professionnel conçoit, développe et assure la maintenance des applications réseaux.

Il installe et administre les équipements des réseaux informatiques et de télécommunications. Il réalise des tests réguliers afin de prévenir les dysfonctionnements et de sécuriser le réseau d'entreprise. Il intervient rapidement en cas de panne (changement des cartes électroniques, configuration de centre d'appels...).

Il procède par ailleurs à l'installation de nouvelles extensions pour faire évoluer des solutions réseaux (fibre optique, lien radio via des antennes, WiFi, ...). Il intègre également les fonctionnalités des réseaux locaux émergents sans fil très haut débit (WiMax, Nouveau WiFi 11n, UWB « ZigBee & WiMedia »...).

Acquérir de solides connaissances en matière de réseaux, services et supports de communication

Savoir concevoir, installer, exploiter, administrer et faire évoluer des solutions réseaux

Mise en œuvre des ponts, commutateurs et routeurs dans les réseaux TCP/IP.

Concevoir et développer des applications réseaux embarqués

Maîtriser les aspects « sécurité » et « qualité » des réseaux et des systèmes de communication

Savoir dimensionner un système de transmission de données (couche physique)

Mieux adapter les fonctionnalités des réseaux locaux émergents (Bluetooth, la WIFI, UWB ...)

Maîtriser les protocoles de réseaux dédiés.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ces professionnels travaillent principalement dans des sociétés de services informatiques et des sociétés éditrices de logiciels, mais également dans les secteurs bancaires et des assurances, les sociétés de services en télécommunications, dans l'industrie (tous secteurs) et dans les services informatiques de la fonction publique et territoriale.

Administrateur réseau

Responsable d'exploitation

Responsable gestion technique ou contrôleur de réseaux

Consultant réseaux et Sécurité

Assistant ingénieur réseaux et télécommunications

Assistant architecte de systèmes de communications et d'information

Responsable maintenance logiciel et matériel pour les réseaux

Assistant chef de projet pour les opérateurs Télécoms

### Codes des fiches ROME les plus proches :

I1401 : Maintenance informatique et bureautique

M1801 : Administration de systèmes d'information

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Conformément au système LMD, l'année de licence pro est décomposée en deux semestres. Chaque semestre est constitué d'unités d'enseignement (Une unité d'enseignement peut regrouper plusieurs enseignements). Chaque unité d'enseignement est capitalisable et est associée à un nombre de crédits européens (ECTS : European Credit Transfert System). Le stage et les projets tutorés constituent chacun

une unité d'enseignement. La description des semestres en unités d'enseignement et en crédits est reportée ci-dessous.

Pour le calcul des moyennes, les coefficients sont égaux aux crédits pour chaque unité d'enseignement. L'obtention du diplôme implique la validation de 60 crédits ECTS.

La licence pro Réseaux et Télécommunications comporte un stage d'application obligatoire d'une durée de 16 semaines minimum à l'issue de la période de formation. Ce stage obligatoire fait l'objet d'une évaluation qui implique l'élaboration d'un mémoire et qui donne lieu à une soutenance orale. La note de stage est calculée comme suit :

$$\text{Note de stage} = (2 \times \text{note du tuteur de stage} + \text{note de soutenance} + \text{note du rapport}) / 4$$

L'unité d'enseignement intitulée projets tutorés concerne l'ensemble des travaux réalisés au cours de ce module. En concertation avec le responsable pédagogique, l'étudiant sélectionne un projet à réaliser en binôme et à présenter au jury de projet. Un enseignant est chargé de superviser les projets et fournit à la fin de ce module une note. Chaque binôme est tenu également de rédiger un mini rapport sur le projet réalisé.

$$\text{Note de projet} = (\text{note du tuteur} + \text{note de soutenance} + \text{note du rapport}) / 3.$$

Lorsqu'une unité d'enseignement est composée de travaux pratiques, ceux-ci interviennent pour un tiers dans la moyenne et l'examen pour deux tiers.

La licence pro Réseaux et Télécommunications est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement (moyenne sur les deux semestres), y compris stage et projet, et une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'ensemble constitué des projets tutorés et du stage.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels
Par candidature individuelle	X		Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

**Base légale**

**Référence du décret général :**

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 7 janvier 2011 d'habilitation du diplôme n°20044489

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Décret N° 2002-590 du 24 avril 2002

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

**Lieu(x) de certification :**

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**

**Certification précédente :** Réseaux et télécommunications option génie informatique et réseaux